



Trajectoires

Revue de la jeune recherche franco-allemande

14 | 2021

Queering German Studies

La comparaison comme méthode et objet

L'apport d'un parcours transdisciplinaire pour réfléchir au franco-allemand

Anja Bartel, Kevin Clementi, Hannes Käckmeister, Amélie Kratz and Sophie Iffrig



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/trajectoires/6864>

DOI: 10.4000/trajectoires.6864

ISSN: 1961-9057

Publisher

CIERA - Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Brought to you by Université de Lorraine



Electronic reference

Anja Bartel, Kevin Clementi, Hannes Käckmeister, Amélie Kratz et Sophie Iffrig, « La comparaison comme méthode et objet », *Trajectoires* [En ligne], 14 | 2021, mis en ligne le 09 septembre 2021, consulté le 15 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/6864> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trajectoires.6864>

This text was automatically generated on 15 December 2021.



Trajectoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International

La comparaison comme méthode et objet

L'apport d'un parcours transdisciplinaire pour réfléchir au franco-allemand

Anja Bartel, Kevin Clementi, Hannes Käckmeister, Amélie Kratz and Sophie Iffrig

AUTHOR'S NOTE

Note des autrices et auteurs

L'ordre alphabétique des autrices et auteurs indique un travail équivalent dans la réflexion et l'écriture de l'article. Dans la perspective des autrices et auteurs, cette démarche montre l'atout du travail de recherche collective dans la réflexion épistémologique et méthodologique en sciences humaines et sociales.

Note sur l'écriture inclusive

Nous avons décidé d'utiliser l'écriture inclusive de manière générale dans cet article. Cependant, nous avons choisi de conserver les formes masculines des catégories administratives et concepts théoriques étudiés dans les travaux de thèse tout en ayant une réflexivité sur la question de genre dans leur implication empirique.

- 1 Doctorant.e.s de différentes disciplines en sciences humaines et sociales à l'Université de Strasbourg, nous avons créé en 2019 le Groupe de Réflexion et de Travail sur la Comparaison dans l'objectif de partager nos expériences de jeunes chercheur.e.s autour de la comparaison franco-allemande lors de séminaires mensuels. Chaque nouvelle recherche nécessitant un approfondissement théorique et méthodologique sur l'approche à adopter (Julien, 2005 : 195), nous avons mis en commun nos questionnements, aussi divers soient-ils, afin de gagner en réflexivité : pourquoi et comment avoir recours à la comparaison internationale dans nos disciplines respectives ? Sur quoi se fonde la place centrale du franco-allemand dans nos thèses et

comment nous amène-t-elle à nous positionner dans ce domaine de recherche institutionnalisé ?

Travailler entre doctorant.e.s sur la comparaison : un parcours en collectif

- 2 C'est au travers d'une démarche pratique et ancrée dans nos thèses que nous avons abordé ces questions. Le dialogue entre nos disciplines nous a ainsi semblé être la meilleure voie à suivre pour avancer ensemble et enrichir le traitement comparatif mené dans nos recherches personnelles. L'objectif n'est pas seulement de trouver des points communs à nos approches : il consiste également à questionner notre utilisation personnelle de la comparaison en la mettant en contraste avec celle de chercheur.e.s issu.e.s de champs disciplinaires différents. Ce pari transdisciplinaire permet ainsi de nourrir nos travaux respectifs des outils et concepts déjà éprouvés par les autres membres du groupe, tout en conservant notre épistémologie disciplinaire de départ (Ramadier, 2004). Après une première phase de questionnements relatifs à nos expériences de terrain, nous avons partagé notre littérature afin de développer une réflexion commune. Enfin, chacun.e d'entre nous est retourné.e vers son sujet, enrichi des apports disciplinaires des autres. Ce parcours collectif, dont cet article se veut être un premier jalon, nous a amené.e.s à dénaturaliser ce qui nous paraît naturel et, pour cela, à réinterroger certains lieux communs de la comparaison.
- 3 Dès la mise en commun de nos questionnements, nous nous sommes rendu compte que "comparer" n'a pas toujours le même sens théorique et les mêmes implications pratiques dans nos différentes disciplines, voire au sein même de nos disciplines. Le premier travail a donc été d'identifier ces « filtres » disciplinaires¹ qui guident l'utilisation de la comparaison internationale dans nos travaux respectifs et que nous avons essayé d'approfondir par notre travail commun.
- 4 Pour ceci, nous avons constitué un corpus bibliographique rassemblant des travaux issus de nos disciplines respectives : sociologie, histoire, psychologie et sciences politiques. Si cette littérature s'attache à montrer l'intérêt épistémologique et heuristique de l'approche comparative (par exemple Lallement et Spurk, 2003 ; Detienne, 2009 ; Demazière *et al.*, 2013 ; Giraud, 2004), elle n'hésite pas à pointer du doigt les limites de la comparaison. Ainsi, Michel Espagne dénonce « l'ethnocentrisme national » auquel cette dernière peut conduire par la rigidification des spécificités culturelles nationales. Il propose, à la place, d'étudier les points de contact entre deux aires culturelles, à travers la notion de transferts culturels (Espagne, 1994 : 112). Quelques années plus tard, Michael Werner et Bénédicte Zimmermann souhaitent réhabiliter la comparaison à partir de la notion même de transfert qui devient désormais outil de la comparaison. Ils développent le concept d'histoire croisée qui repose sur l'étude des influences respectives des transferts culturels sur les aires culturelles elles-mêmes (Werner et Zimmermann, 2004). Questionner la comparaison ne signifie donc pas abandonner toute ambition comparative, mais consiste à avoir une approche critique de la manière avec laquelle on compare et de ce qu'on compare.
- 5 Ainsi, il existe actuellement un large consensus multidisciplinaire sur la nécessité de reconsidérer la variable nationale et de multiplier les « focales d'analyse » (Demazières *et al.*, 2013 : 145). Ce consensus est par exemple présent en sociologie dans l'analyse des politiques publiques, qui prend en compte le rôle des acteurs transnationaux dans les

convergences des modèles et outils des politiques publiques (Hassenteufel, 2005). La discussion est aussi très vive dans les études spatiales, et notamment en sociologie urbaine (voir par exemple : Authier *et al.*, 2019), discipline qui mêle d'un côté une longue histoire comparatiste - présente en particulier dans l'approche marxiste² - et de l'autre une réticence à la comparaison entre villes, qui sont souvent considérées comme incomparables en tant que systèmes géographiquement et historiquement situés (Le Galès, 2019). Dans les études spatiales, en effet, le jeu entre échelles spatiales et variables nationales est évident et résonne tout particulièrement avec les études sur les frontières et le frontalier (Nordman, 1998). Certaines propositions théoriques, comme celle des « espaces-frontières » (Hamman, 2013 : 16), cherchent justement à dépasser l'analyse traditionnelle des différences entre les deux côtés de la frontière pour aller vers la reconnaissance des relations entre les systèmes qui ont lieu à leur intersection. Cette littérature sociologique et historique nous a ainsi amené.e.s à reconsidérer la place de la variable nationale dans nos travaux.

- 6 Avoir un regard critique sur ce qu'il est pertinent de comparer nous a également incité à nous interroger sur la multiplicité des contextes de production des comparaisons. Qui produit la comparaison ? Pourquoi et comment prend-elle sens pour la personne qui la produit ? Ces questionnements nous conduisent à penser de manière complémentaire la comparaison comme méthode et comme objet d'étude. Pour cela, nous nous sommes intéressé.e.s aux points de vue de celui qui compare, en nous appuyant sur des contributions issues de la littérature psychosociologique et sémiologique.
- 7 Plusieurs auteur.e.s soulignent les limites de l'utilisation de données produites à l'échelle nationale pour construire une comparaison des systèmes culturels. Pour réduire les effets du biais ethnocentrique, les comparaisons doivent s'accompagner d'une contextualisation des notions étudiées (Paugam et Van de Velde, 2012 ; Wagner *et al.*, 2013). Le concept de sémiosphère proposé par Youri Lotman pose aussi le problème du positionnement des chercheur.e.s et de la traduction des notions et des instruments de recherche d'une sphère culturelle à l'autre : le passage de frontière qu'un.e chercheur.e fait pour comparer deux terrains - plus ou moins éloignés spatialement et culturellement - a une influence sur son point de vue en tant que compareur.rice (1999 : 21).
- 8 Si cette littérature permet donc de contextualiser les enjeux guidant la production scientifique de la comparaison, la question des significations de l'action de comparer (le "pourquoi" de la comparaison) nous a paru essentielle et peu développée dans la littérature. Celle-ci, en effet, ouvre la possibilité de raisonner sur l'analyse scientifique des comparaisons : comment approcher scientifiquement les comparaisons produites par nos sources ou nos enquêté.e.s ? En quoi sont-elles des instruments de positionnement (des points de vue) des individus ou des sources que nous analysons en tant que chercheur.e.s ? Certaines lectures nous ont tout de même permis d'avancer dans notre réflexion, comme l'approche cognitive de la catégorisation et de la comparaison sociale (*e.g.* Festinger, 1954) ou l'approche sociodynamique à l'étude des représentations sociales. Cette dernière met en lumière les correspondances entre les contenus des représentations et les trajectoires sociales des individus (Doise et Palmonari, 1986).

Une boîte à outils transdisciplinaire pour maîtriser la comparaison

- 9 Toutes ces contributions nous ont permis de considérer la comparaison non pas comme une simple méthode mais comme une réelle « stratégie » pour les acteurs, et tout particulièrement une « stratégie de recherche » pour les chercheur.e.s (Jucquois, 2000 in : Dupré *et al.*, 2001 : 10). Constatant que chaque étude comparative est unique et doit fabriquer sa propre méthodologie, nous nous sommes inspiré.e.s du concept du « bricolage comparatif », que propose Michel Lallement (2005 : 9) à partir de la figure du bricoleur chez Claude Lévi-Strauss (1960 : 27), pour clarifier notre démarche collective transdisciplinaire. À l'image du/de la bricoleur.euse qui fait feu de tout bois, nous avons mis en commun les théories et les outils issus de nos disciplines respectives. Bricoler entre disciplines n'équivaut pas à renoncer à une démarche scientifique pour aller vers un rapport au monde basé sur le sensible, le déraisonné ou la pensée sauvage (Keck, 2004 : 149) : plusieurs disciplines peuvent cohabiter pour comprendre un problème et essayer de le résoudre, notamment en jouant sur les formes de bricolages déjà présentes à leur interface. Comme le propose déjà Bernard Gazier en parlant de « décentrement disciplinaire » (2003), nous souhaitons ici montrer l'intérêt du bricolage transdisciplinaire pour résoudre certaines difficultés et gagner en réflexivité dans nos travaux de thèse.
- 10 L'objectif de l'article est donc de faire état de notre parcours réflexif collectif autour de cette approche transdisciplinaire, à partir d'exemples tirés de nos travaux respectifs. Comment notre démarche collective nous a-t-elle fourni des outils réflexifs et pratiques dans la production d'une recherche comparative en SHS, et notamment à l'échelle d'un travail doctoral ? Pour cela, nous insisterons dans cet article sur deux dimensions centrales ayant émergé de nos échanges. En considérant dans un premier temps la comparaison comme une méthode, nous interrogerons la place de la variable nationale dans la construction de la comparaison internationale. Dans un second temps, nous montrerons que la comparaison peut également constituer un objet d'étude en soi, à condition de questionner le contexte de sa production, qu'il soit scientifique ou profane.

Reconsidérer la variable nationale dans la méthode comparative

- 11 La variable nationale se trouve souvent, par construction, au cœur de la comparaison internationale. Cependant, déterminer ce qui relève du national n'est pas chose évidente. C'est d'ailleurs sur ce point que de nombreuses réflexions comparatistes se sont focalisées. Tandis que dans les années 1970, la comparaison internationale se construisait souvent par la confrontation de deux ou plusieurs États-nations, définissant ainsi le national comme un État auquel correspondent une culture et une société, au fil du temps, un consensus multidisciplinaire s'est dégagé quant à la nécessité de reconsidérer la place de la variable nationale dans les comparaisons internationales. Pour ne pas essentialiser des caractéristiques définies a priori et expliquées a posteriori comme nationales et éviter ainsi ce que Beate Collet appelle le « piège de la bipolarisation nationale » (2003 : 239), des démarches alternatives se sont développées, cherchant à décentrer le regard de l'État-nation. De façon analogue, la réflexion sur la place de la variable nationale s'est imposée à un champ de recherche

dans lequel deux doctorant.e.s de notre groupe s'inscrivent : la sociologie de la migration. Toujours dans les années 1970, les recherches sur l'installation ou l'intégration des migrants à l'intérieur d'une société d'accueil dominaient et réduisaient le focus analytique aux limites de l'État-nation. Cependant, depuis les années 1980-1990, cette perspective est de plus en plus remise en question. Les chercheur.e.s ont mis en avant le fait qu'un phénomène, qui est intrinsèquement transnational, ne peut pas être saisi uniquement à partir de l'angle de l'État-nation. Pour éviter le risque de glisser vers un « nationalisme méthodologique » (Beck et Grande, 2010 ; Wimmer et Schiller, 2002), les angles d'analyse pour étudier les migrations se sont donc multipliés. Des études souvent comparatives, entre villes (Schiller et Çağlar, 2011), organisations (Probst, 2012 ; Spire, 2008 ; Lahusen et Schneider, 2017) ou acteurs (Scherr, Breit, 2019) ont ainsi vu le jour.

La variable nationale au prisme des acteurs : Les expériences des personnes réfugiées et la mise en place d'une politique publique par les agents au guichet³

Dans sa thèse, A. Bartel s'intéresse aux expériences de personnes ayant récemment fui vers la France ou l'Allemagne. En partant de récits biographiques avec les personnes réfugiées, elle reconstitue les configurations d'arrivée et les processus d'installation, afin de comparer les effets des politiques d'accueil et d'intégration mises en place dans les deux pays sur les parcours de vie des personnes.

H. Käckmeister travaille sur la fabrique de mineurs non-accompagnés⁴ (MNA) en France et de *unbegleitete minderjährige Ausländer* (UMA) en Allemagne. Au lieu de prendre les catégories politiques nationales comme préétablies, il s'interroge sur les pratiques de sélection et les formes de légitimation qui sous-tendent les processus de catégorisation. Son enquête se concentre sur les entretiens d'évaluation d'âge où les travailleur.euse.s sociaux.ales cherchent à déterminer si la personne qui se présente au service est effectivement mineure et isolée.

- 12 Les thèses d'A. Bartel et de H. Käckmeister s'inscrivent d'une part dans la sociologie de la migration, qui porte un regard critique sur l'usage de la variable nationale, et d'autre part dans le champ de recherche des *refugee studies*, qui accorde une attention particulière à l'usage des catégories étatiques et institutionnelles en général. Longtemps marginalisé, ce champ de recherche s'est peu à peu formalisé et institutionnalisé depuis les années 1990 (Fiddian-Qasmiyeh *et al.*, 2014 ; Scherr et Scherschel, 2019). Il s'est construit autour d'une réflexion portant sur la déconstruction de la catégorie du réfugié en tant que tel et se caractérise donc par une vigilance particulière à l'usage des catégories qui relèvent des politiques publiques conçues dans le cadre des États-nations (Schlichte, 2010 ; Scherr et Scherschel, 2019). Par conséquent, il s'agit d'analyser la migration forcée sans utiliser et reproduire le « langage de l'Etat » (Schlichte, 2010 : 23).
- 13 Inscrites dans ces deux champs de recherche, les thèses évoquées dans cette partie se caractérisent par un rapport critique face à l'État-nation et aux catégories qui en découlent. Cependant, la construction d'une comparaison internationale ne peut pas faire l'impasse des variables nationales. Il s'agit de montrer dans cette partie comment ces deux thèses ont fait face à cette tension en réfléchissant premièrement au poids à

accorder à la variable nationale et en montrant deuxièmement dans quelle mesure la multiplication des variables explicatives permet de ne pas essentialiser la variable nationale.

Définir la variable nationale en référence aux politiques étatiques

- 14 Comme argumente le politiste Colin J. Bennet au vu de l'articulation entre comparaison internationale et comparaison transnationale, les catégories, objectifs, instruments, contenus et effets d'une action publique sont avant tout fabriqués dans le cadre de l'État-nation (1991). On peut donc, dans la construction de la comparaison, partir du postulat qu'à partir du moment où une recherche porte sur une politique publique, la variable nationale est à prendre en compte, puisqu'elle structure les réalités sociales des personnes visées par cette politique. Ce constat est d'autant plus valable lorsqu'on étudie les migrant.e.s, qui font partie des populations particulièrement touchées par les réglementations et les contrôles définis par les politiques publiques.

La prédominance de l'État-nation dans la mise en place des politiques publiques : l'exemple de l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées

- 15 Dans sa thèse, A. Bartel prend les récits biographiques de personnes réfugiées comme point d'entrée pour comparer les effets des politiques d'accueil et d'intégration en France et en Allemagne. Cette comparaison se justifie par le fait que, contrairement aux expériences de vie transnationales des migrant.e.s, ces politiques sont toujours conçues dans le cadre de l'État-nation et restent ancrées dans des logiques historiquement constituées. Tandis que l'Allemagne a depuis les années 1950-1960 opté pour une répartition et un hébergement obligatoire des personnes en demande d'asile, en France le "Dispositif national d'accueil" (DNA) mis en place pour l'accueil exceptionnel des *Boat People* dans les années 1970 n'a jamais été conçu pour un hébergement de tous les demandeurs d'asile. Ces différences dans la constitution même des politiques d'accueil sont restées très prégnantes, malgré des tendances restrictives communes depuis les années 1980-1990 en matière de politiques d'asile qui, en France comme en Allemagne, conçoivent les conditions d'accueil pendant la procédure d'asile essentiellement dans une logique de "contrôle migratoire"⁵. Depuis 2015, ces arrangements entre politiques migratoires et politiques sociales ont été réaménagés différemment en France et en Allemagne sous l'emprise des discours sur l'augmentation de la migration forcée vers l'Europe. Ainsi, la France ne prévoit toujours pas officiellement de politique d'intégration pendant la procédure d'asile, mais tolère une relative liberté de mouvement des demandeurs d'asile, ceci malgré des tentatives de redistribution et d'hébergement directif, tels qu'ils sont pratiqués en Allemagne depuis longue date. En Allemagne, *a contrario*, les tendances sélectives à l'égard des demandeurs d'asile (in)désirables s'intensifient : alors que l'accès aux cours de langue et au marché du travail a été libéralisé pour certains en cours de procédure, les marges de manœuvre pour d'autres se rétrécissent (cf. Scherschel 2016).
- 16 En cas d'issue positive de la procédure d'asile, des politiques sociales de droit commun et des politiques d'intégration spécifiques s'appliquent dans les deux pays. Ces dernières convergent vers une sorte de « contractualisation de l'intégration », en ayant

mis en place des contrats ou cours d'intégration définissant les droits et devoirs de la personne à intégrer (Jacobs et Rea, 2007 ; Lorcerie, 2014). Pour autant, ces politiques d'intégration continuent de porter les traces d'un rapport à l'immigration supposé spécifique des deux États-nations, tel qu'il a longtemps été interprété dans le cadre des modèles nationaux d'intégration (Brubaker et Bardos 1997 ; Tietze, 2005). Ceci concerne par exemple l'accès à la nationalité. En France, où la "naturalisation" des étrangers constitue historiquement une dimension importante dans un projet politique d'assimilation, elle est relativement facile d'accès pour les réfugiés. En Allemagne, au contraire, où le droit du sang prédominait longtemps, l'obtention de la nationalité aussi pour les réfugiés est soumise à de nombreux critères difficiles à remplir.

- 17 Les divergences des politiques d'accueil et d'intégration constituent un point de départ pertinent dans la construction d'une comparaison. En effet, l'enquête empirique montre que ces politiques se reflètent dans les expériences des personnes réfugiées en France et en Allemagne, en structurant notamment leurs expériences d'arrivée et d'entrée dans la catégorie de demandeur d'asile, mais aussi leurs parcours de vie à moyen terme.

La prédominance de l'État-nation dans la catégorisation de populations : L'exemple des mineurs non-accompagnés

- 18 Le deuxième exemple porte sur une catégorie particulière de l'action publique : celle des mineurs non-accompagnés. En raison de leur minorité et de leur isolement, ils sont considérés comme étant "en danger" et relèvent, de ce fait, du dispositif national de protection de l'enfance. Or, en tant que migrant.e.s, ils relèvent également du droit des étrangers. Il en découle une dualité, voire un dualisme entre deux régimes juridiques antagonistes, imprégnant l'ensemble des enjeux liés à leur prise en charge et à leur protection.
- 19 Contrairement à l'Allemagne, l'obligation de détenir un titre de séjour ne concerne que les étrangers de plus de 18 ans en France. Par conséquent, les mineurs non-accompagnés ne peuvent pas être "irréguliers" sur le territoire français. La régularisation de leur situation administrative se fait en vue de leur majorité – et pour cela, le droit des étrangers prévoit des titres de séjour spécifiques, conditionnés par l'âge à laquelle ils ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. En Allemagne, il n'existe pas de titres de séjour pour mineurs non-accompagnés à proprement parler et la régularisation se passe majoritairement par le droit d'asile et non pas par le droit de séjour.
- 20 Les deux régimes juridiques s'articulent donc différemment en France et en Allemagne et les dispositions juridiques sont également différentes. Par conséquent, les réalités sociales des personnes assignées à la catégorie mineurs non-accompagnés diffèrent selon le pays. Au travers des politiques migratoires en vigueur, la variable nationale fait la différence.

Multiplier les variables explicatives grâce à l'enquête de terrain

- 21 La variable nationale structure la réalité sociale des personnes enquêtées dans la mesure où elle se manifeste dans des politiques publiques étatiques. Pour autant, comme dans tout processus de recherche, cette approche comparative classique gagne

à être reconsidérée au fur et à mesure des observations empiriques. Ceci est d'autant plus valable lorsque l'on utilise des approches inductives ou abductives, qui – contrairement aux approches déductives – construisent leurs hypothèses en partant du terrain, ou en faisant des allers-retours entre terrain et théorie. Ces approches laissent donc une place importante aux découvertes (Lévi-Strauss, 1962) permettant d'ajuster le poids de la variable nationale au cours de l'enquête, si elle s'avère insuffisante dans l'explication des phénomènes empiriques, révélant des variables alternatives. Ainsi, si la variable nationale est structurante, de quelles manières façonne-t-elle les expériences des acteurs ? Comment ces derniers se l'approprient-ils par leurs pratiques et représentations sociales ? Qu'est-ce qui relèverait donc davantage de l'interprétation et la créativité des acteurs dans l'explication des phénomènes migratoires ?

Comment expliquer que les expériences de personnes réfugiées en France et en Allemagne soient similaires ?

- 22 Les récits de vie des personnes réfugiées ont révélé des expériences d'arrivée très différentes dans les deux pays, qui s'expliquent par les logiques nationales des politiques d'accueil en vigueur. Cependant, ils ont aussi fait émerger des points de ressemblance entre ces expériences au-delà des contextes nationaux propres.
- 23 Ainsi, A. Bartel a, au cours du processus de recherche, parfois été surprise par les similarités dans les narrations des personnes réfugiées, indépendamment de leur pays d'installation. En effet, certains récits contiennent des passages quasiment identiques.
- 24 En témoignent les cas de Touré, jeune réfugié guinéen en France et d'Ajmal, jeune réfugié afghan en Allemagne. Dans leurs narrations, ils mettent tous les deux l'accent sur les relations amicales qu'ils auraient entretenues avec les travailleuses sociales dans leurs centres d'hébergement, qui, au moment de leur départ, se seraient effondrées en larmes. La comparaison systématique des parcours des deux jeunes hommes a révélé, de manière frappante, des expériences biographiques étonnamment similaires. Ils ont tous les deux quitté leur pays d'origine à la suite de la perte de leurs deux parents, événements qui ont marqué le début d'une longue expérience de marginalisation, d'exploitation et de violence. Pour eux, l'arrivée en France ou en Allemagne constitue l'espoir de pouvoir renouer avec la vie d'avant le décès des parents et de retrouver un nouveau cercle social. Leur rapport similaire aux institutions, fortement marqué par une quête de reconnaissance, s'explique donc par la similitude de leurs expériences biographiques.
- 25 Cette observation renforce l'hypothèse émergente du terrain selon laquelle il est important de prendre en compte non seulement les contextes politiques nationaux, mais aussi l'intégralité des parcours des personnes réfugiées pour comprendre les expériences qu'elles font en France et en Allemagne. En effet, derrière la catégorie "réfugié" se cache une très grande hétérogénéité de profils, parcours et expériences qui constituent autant de variables venant s'ajouter, compléter ou nuancer la variable nationale.

Faire des allers-retours entre le national et le situationnel

- 26 L'évaluation de l'âge de jeunes migrant.e.s est encadrée non seulement par la loi, mais aussi par tout ce qui relève de l'administration elle-même, tels que la culture de

l'organisation, les programmes, la hiérarchie interne, la communication, etc. (Luhmann, 1978). Les travailleur.euse.s sociaux.ales qui mènent les entretiens d'évaluation d'âge, s'approprient ces structures en les interprétant et en apprenant à les intégrer dans leurs routines. Ainsi, dans l'« ordre de l'interaction » (Goffman, 1983), le national intervient sous forme de rôles (être représentant.e de l'État), de pratiques (appliquer la loi qui relève du national) et de représentations sociales (la place de l'État dans la construction de représentations de ce qu'est un enfant). Définir l'interaction comme niveau d'analyse permet donc de se saisir de la variable nationale tout en étant attentif à d'autres variables qui émergent des observations empiriques au long de la recherche, notamment à l'échelle individuelle.

- 27 Les travailleur.euse.s sociaux.ales ici étudié.e.s, en plus d'être professionnel.le.s et décideur.e.s dans les situations d'interaction, ont des parcours biographiques, expériences et caractéristiques sociales (être une femme ou un homme, une mère ou un père...) qui sont inévitablement engagés dans la relation. Cela devient particulièrement visible à travers l'exemple d'un travailleur social interrogé dans le cadre de la thèse de H. Käckmeister : Sylvain. Ayant vécu et travaillé en Afrique pendant plusieurs années, son attitude vis-à-vis de la migration en général et de la figure du mineur non-accompagné en particulier a profondément changé. Il déplore le rapport « très colonialiste » qui découlerait de sa fonction de supériorité par rapport aux jeunes migrant.e.s qui sont, pour la plupart d'entre eux/elles, en provenance d'anciennes colonies françaises. Comme « résidu du colonialisme », le rapport de forces en Afrique l'obligerait à « être cruel pour être respecté [...] et ça c'est un rapport que l'on retrouve aujourd'hui, que je retrouve aussi dans les évaluations parfois ». Ainsi, son expérience fait qu'il mène les évaluations d'âge d'une main ferme, cherchant le conflit plutôt que le consensus. Il considère les interactions comme un bras de fer et pour se faire respecter, il doit sortir gagnant.
- 28 Les pratiques et stratégies qu'il emploie, confrontant les jeunes migrant.e.s avec ses doutes à l'égard de la véracité supposée de leurs récits, sont avant tout fonction de ses expériences personnelles et non pas des dispositions réglementaires des textes juridiques nationaux. À la prise en compte des caractéristiques sociales des acteurs impliqués dans l'interaction s'ajoute la variable situationnelle, permettant de montrer que certaines pratiques dépendent de la logique du moment. À titre d'exemple, la coupure de courant mettant fin à la traduction par téléphone ou encore les réponses émotives interrompant la routine des travailleur.euse.s sociaux.ales obligent ces dernier.èr.es à trouver des réponses individuelles, adaptées à la situation.
- 29 Dans les situations d'interaction se joue donc plus que la simple application de cadres légaux définis à l'échelle nationale. En effet, à l'instar des agents au guichet (Lipsky, 1980), les travailleur.euse.s sociaux.ales disposent d'une marge d'interprétation dans leur travail d'évaluation. Cette marge s'avère perméable à l'impact d'autres facteurs qui relèveraient davantage des individus, de leurs caractéristiques sociales et des situations ou structures administratives dans lesquelles ils s'inscrivent. Il faut donc constamment questionner, expliciter et confirmer le national afin d'assumer son impact dominant, sans pour autant tomber dans le piège de l'essentialisation.
- 30 L'inscription de ces deux recherches à la fois dans la sociologie de la migration internationale et dans le champ de recherche des *refugee studies* a guidé la manière dont ces deux thèses se saisissent de la variable nationale et a ainsi alimenté la réflexion sur la comparaison internationale de manière plus large. Ce double ancrage a pu fournir

des clés de lecture du social pour appréhender la variable nationale dans nos recherches ; il nous a ainsi invité.e.s à réfléchir à la définition de la variable nationale et au poids que nous lui accordons dès le départ dans la construction de la comparaison, mais aussi tout au long du processus de recherche, en la nuancant et en multipliant les focales d'analyse et les facteurs d'explication. Pour diversifier les variables d'explication, la méthode comparative gagne à s'intéresser aux acteurs, à la fois ceux et celles qui sont confronté.e.s aux réglementations étatiques et ceux et celles qui les appliquent dans leur travail quotidien.

- 31 Nous avons pu voir dans la première partie que s'intéresser aux acteurs affectés par les politiques étatiques ou participant à leur élaboration constitue une entrée pertinente pour reconsidérer la variable nationale et apporter une réflexivité à la méthode comparative. Nous allons voir maintenant un autre aspect de cette prise en compte des acteurs, en montrant que les individus sont eux-mêmes producteurs de comparaisons et que ces dernières constituent des objets de recherche à part entière.

Considérer les comparaisons comme des objets de recherche

- 32 Pour Durkheim, la comparaison est au cœur de la démarche de la sociologie. Elle lui permet de produire un savoir explicatif, « en tant qu'elle cesse d'être purement descriptive et aspire à rendre compte des faits » (Durkheim, [1895] 1986 : 137). Cette démarche peut également être utilisée par les non-chercheur.e.s. Comparer sur une échelle internationale peut permettre aux individus de prendre position sur un phénomène, en rattachant un système étatique et culturel à un autre.
- 33 Considérer les points de vue de la comparaison comme des objets de recherche nécessite d'apporter une attention particulière à l'étude de leur contexte de production. Contextualiser les comparaisons signifie en premier lieu souligner le lien entre celles-ci et l'ancrage social des comparateur.rice.s : qu'on analyse la comparaison en tant qu'outil de catégorisation ou d'énonciation ou qu'on l'analyse en tant que stratégie de recherche ou de positionnement par rapport à un phénomène, celle-ci est le fruit d'un double rapport entre sphère individuelle et sphère sociale. Si son utilisation est liée aux représentations et aux systèmes de signification au travers desquels les individus se sont construits en fonction de leur trajectoire sociale, elle permet en retour aux individus de se positionner dans leur environnement social.
- 34 En distinguant les comparaisons produites par les chercheur.e.s de celles produites par d'autres acteurs sociaux, il devient pertinent d'interroger les similarités entre les deux contextes de production académique et profane. Comment les chercheur.e.s peuvent-ils/elles analyser ces comparaisons et en faire un usage réflexif ?
- 35 En tenant compte de ces pistes de réflexion, nous avons interrogé le point de vue de celui ou celle qui compare. Ainsi, nous ne nous contentons pas de considérer la comparaison comme une méthode de recherche. Elle devient ici un objet central de l'analyse scientifique.

Analyser le rapport au franco-allemand du/de la chercheur.e comparatiste

- 36 Dans la littérature sur la comparaison internationale, la relation entre l'objet et le/la chercheur.e est un aspect largement thématiqué. Ces interrogations portent principalement sur la manière dont un.e chercheur.e, souvent considéré.e comme étant ancré.e dans un seul espace national, peut accéder de façon symétrique à son objet de recherche inscrit dans plusieurs espaces nationaux (Severin-Barboutie, 2010 ; Hassenteufel, 2005 : 119). Cette question s'accompagne souvent d'une réflexion autour de l'ethnocentrisme, et du risque de transposer son propre regard national sur la réalité de l'Autre (Espagne, 1994 ; Duprée *et al.*, 2003).
- 37 Or, nos interrogations sur la relation entre l'objet et le/la chercheur.e ont rapidement révélé que nos rapports à nos sujets de thèse ne se résument pas simplement à un positionnement national vis-à-vis d'un autre. Étant donné que nos propres biographies sont souvent marquées par le franco-allemand, il est nécessaire d'en tenir compte, tout d'abord en analysant nos parcours, et ensuite en nous interrogeant sur leur conséquence dans la construction de projets de recherche comparatifs.

Des parcours franco-allemands

- 38 La plupart d'entre nous avons suivi des formations binationales entre la France et l'Allemagne⁶. Ces parcours académiques reposent tout d'abord sur l'acquisition des deux langues, l'apprentissage de connaissances parfois formatées et le développement d'un réseau académique. Mais vivre de manière prolongée dans les deux pays mène aussi à des expériences de socialisation qui interrogent les représentations stéréotypées parfois véhiculées par les formations franco-allemandes. Pour ne donner qu'un exemple, pensons aux théories du management interculturel qui reposent sur des modèles de culture de travail présentés comme antinomiques. Pour les trois personnes du groupe ayant suivi une formation franco-allemande, les théories de Bollinger et Hofstede⁷ ont coloré leur parcours universitaire. Elles ont notamment été reprises sous forme de sketch mettant en scène le Français et l'Allemand types. Si ces représentations stéréotypées - quelle que soit la discipline - nous aident à un moment de notre parcours à saisir des réalités apparemment distinctes, en agençant le réel par catégorie, ces modèles ne résistent que peu à la confrontation empirique. L'expérience concrète de l'hétérogénéité des pratiques en France comme en Allemagne nous a fait prendre conscience de l'irréductibilité du réel à des catégories, et surtout, fait apparaître l'Autre comme beaucoup plus similaire que dissonant. Passé ce temps de découverte de l'opérabilité très relative d'un modèle dans la réalité, nous en considérons tout de même la nécessité intellectuelle pour saisir des tendances générales. Et de fait, dans nos vies quotidiennes nous ne pouvons faire autrement que de comparer en permanence et de manière automatique des phénomènes présumés allemands ou français.
- 39 Nos parcours nous ont donc assez naturellement amené.e.s à intégrer la dimension comparative dans nos projets de thèse. Comme les formations binationales, les projets doctoraux franco-allemands s'inscrivent dans un contexte académique favorable à la comparaison internationale (Hassenteufel, 2005), et tout particulièrement aux études comparatives franco-allemandes (Labit, Thoemmes, 2003). Nos sujets se prêtent en effet

à des présentations lors de concours pour obtenir un financement de thèse, surtout auprès des financeurs sensibles au franco-allemand (Conseil Européen de la Recherche ERC, région Grand Est, Université Franco-Allemande, etc.). Cet investissement, financier et scientifique, trouve son origine dans un contexte politique historiquement favorable à la coopération franco-allemande, et plus largement à la coopération européenne. Depuis le début des années 1960, la démarche d'entente et d'amitié entre les deux pays a permis la création de nombreuses structures binationales dont la mission est d'encourager les échanges, d'abord scolaires et associatifs à l'instar de l'Organisme Franco-Allemand pour la Jeunesse (1963), puis universitaires et académiques grâce à l'Université Franco-Allemande par exemple (1997).

Réinterroger la relation objet-chercheur.e à la lumière des trajectoires

- 40 C'est à la lumière de nos expériences biographiques à la fois privées et professionnelles, ancrées de manière asymétrique dans les deux pays, qu'il s'agit de réinterroger la relation à nos objets de recherche et d'examiner son évolution dans le temps. A. Kratz, doctorante en histoire, propose ici d'appliquer une démarche classique en sociologie consistant à questionner son rapport à son sujet de thèse à la lumière de son environnement social - mettant ainsi en application l'idée de décentrement ou bricolage disciplinaire énoncée en introduction. Cette socioanalyse permet au.e chercheur.e franco-allemand.e de prendre conscience de son positionnement et d'explicitier les implicites de son travail comparatif.

Des parcours franco-allemands balisés pour les jeunes chercheur.e.s

Comme la majorité des chercheur.e.s de notre groupe, A. Kratz est issue d'une formation franco-allemande. Son parcours s'inscrit dans une trajectoire binationale très institutionnalisée, qui a commencé dès l'école et s'est poursuivie à l'université. Au cours de son master en études interculturelles franco-allemandes entre l'Université de Fribourg-en-Brisgau et l'Université Lumière Lyon 2, elle a réalisé plusieurs stages au sein de projets soutenus par des fonds européens tels que le projet Interreg "Rhinédits - films inédits autour du Rhin Supérieur : pour une plateforme d'images partagées" ou encore le projet de recherche ERC "BodyCapital". Ce dernier a constitué le cadre déterminant de sa poursuite d'études en doctorat. La thèse d'A. Kratz porte sur les cultures alimentaires des enfants après la Seconde Guerre mondiale à travers des sources audiovisuelles, notamment privées, en France et en République Fédérale d'Allemagne.

- 41 Le choix de son sujet de recherche a été fortement influencé par les rencontres faites au cours de son parcours universitaire et par son expérience de vie en Allemagne en tant que Française. En fréquentant des cercles étudiants où les pratiques alimentaires alternatives étaient érigées en norme (bio, vegan, *foodsaving*) lors de son année passée à Fribourg-en-Brisgau, elle a acquis une nouvelle conscience pour l'alimentation. De retour en France, la vie quotidienne en couple franco-allemand continuait à interroger ou confirmer certaines idées reçues sur des façons de manger dites allemandes et françaises (association d'aliments, horaires ou encore rituel social), et ainsi à nourrir des savoirs implicites qui entretenaient la mécanique de la comparaison. Par ailleurs,

cette dernière était approfondie par des stages proposant une démarche d'histoire croisée. À l'issue de son master franco-allemand, l'opportunité lui a été offerte de poursuivre ses recherches comparatistes en thèse. Le cadre institutionnel a donc, en quelque sorte, légitimé son goût pour la comparaison franco-allemande. En effet, les différences culturelles (place de la religion/morale, sociabilité, rapport à la santé) et structurelles (rythme scolaire, taux d'activité féminin) apparentes mais aussi les similitudes économiques (industries agroalimentaires) permettaient de justifier scientifiquement son sujet comparatiste sur l'alimentation des enfants. Si la comparaison semble, dans un premier temps, s'être imposée à elle au moment de l'élaboration de son projet de recherche, c'est-à-dire s'être construite de manière perçue comme naturelle, l'analyse de son parcours révèle que son sujet de thèse est le résultat d'une trajectoire sociale et universitaire plutôt cohérente.

- 42 C'est donc en ayant conscience de la portée limitée des stéréotypes qui entourent les pratiques alimentaires des Français.es et des Allemand.e.s, tout en affirmant la pertinence du recours à la comparaison, qu'A. Kratz a commencé à visionner des films de famille. Au premier regard, ces sources semblent confirmer certains lieux communs, tels que le très typique *Frühstück*. Son expérience concrète du franco-allemand l'amène cependant à être vigilante à la diversité des pratiques, notamment alimentaires. Cela passe par un regard critique quant aux conditions de production de ces sources, afin de comprendre les pratiques alimentaires observées. En effet, les films de famille sont généralement le produit des classes sociales supérieures qui filment le repas exceptionnel, comme la sortie à la fête foraine du village, ou, pour reprendre l'exemple énoncé plus haut, le petit-déjeuner qui précède une journée de ski. Cette scène n'est donc pas représentative du repas matinal allemand, mais s'inscrit dans un contexte qui sort de l'ordinaire et, surtout, qui correspond aux besoins du cinéaste amateur. En dépassant ces premières observations qui tendent à réduire la France à la seule consommation de baguette et la République fédérale d'Allemagne à celle, entre autres, de charcuterie, elle a rapidement découvert que ces deux pays étaient bien plus proches qu'il n'y paraissait dans leur culture alimentaire. Au-delà de certaines mises en scène filmiques, ils se retrouvent, à partir des années 1950, notamment dans la consommation de boissons sucrées ou de certains fruits comme les bananes, qu'un contexte économique commun peut ici expliquer. À l'instar de ces films de famille, le/la chercheur.e qui compare est lui/elle-même situé.e dans un contexte particulier et un parcours de vie qui expliquent son positionnement par rapport à l'objet et qui doivent être éclairés.

Le franco-allemand à la frontière

Tou.te.s les chercheur.e.s de notre groupe ne sont pas pour autant issu.e.s de formations franco-allemandes. Nombreuses sont en effet les voies qui mènent à des sujets comparatifs, à l'instar des recherches s'intéressant aux acteurs des territoires frontaliers. En effet, le thème de la frontière est central pour deux de nos travaux : si d'un côté, pour K. Clementi, les représentations de la frontière constituent le cœur de son objet de thèse, pour S. Iffrig, la question du frontalier émerge au travers de l'imbrication du franco-allemand dans le dispositif de formation qu'elle étudie.

Malgré une entrée différente, ces deux approches ont pour point commun de considérer la frontière comme un espace spécifique (Hamman, 2013) : placer

l'espace frontière dans une réflexion sur les échelles de comparaison porte à considérer la frontière comme une incarnation même de la confrontation directe entre deux systèmes nationaux différents, à travers les échanges locaux qui s'organisent au sein de cet espace.

Cette approche permet de dépasser la comparaison frontale entre deux systèmes nationaux et d'introduire une réflexion basée sur les échelles (locales, nationales, européennes) et les rapports des acteurs sociaux aux différences : la frontière est pensée comme objet central d'un vécu commun du transfert culturel entre les deux systèmes (Espagne, 2012).

Contextualiser les comparaisons pour analyser les phénomènes sociaux

- 43 Dans les recherches comparatives, les comparaisons produites par d'autres acteurs sociaux que le/la chercheur.e sont souvent négligées. Or, le/la chercheur.e n'est pas le/la seule à comparer et d'autres productions peuvent constituer des matériaux pertinents pour analyser les phénomènes sociaux. Afin de veiller à la bonne utilisation scientifique de ces comparaisons profanes, il est nécessaire de passer par un travail de restitution de la position du/de la producteur.rice et du contexte de fabrication de la comparaison. Ce faisant, nous avons identifié dans nos travaux doctoraux trois types d'usages de ces matériaux.

Situer les comparaisons pour analyser les représentations sociales

- 44 Les comparaisons produites par les enquêté.e.s constituent un matériel pertinent pour saisir la façon dont les individus et les groupes se représentent les objets sociaux qui les entourent.
- 45 Dans son travail en psychologie environnementale sur la frontière entre Strasbourg et Kehl, K. Clementi utilise le concept de représentations sociales pour appréhender les systèmes de connaissances naïves créées et partagées au sein des groupes sociaux et que les individus peuvent utiliser afin de prendre position sur un phénomène complexe (Moscovici, 1961 ; Doise *et al.* 1992). Les comparaisons franco-allemandes énoncées par les enquêté.e.s constituent dans cette perspective un outil d'explicitation des représentations de la frontière :
- « C'est plutôt les Français ici [les institutions françaises] qui veulent considérer Kehl comme une banlieue... de la ville, de Strasbourg. Du coup c'est eux qui parlent de la frontière comme "frontière ouverte" (...) Les Allemands qui habitent à Kehl, je pense... enfin de ce que je vois, eux par contre ils n'ont pas envie d'être considérés Strasbourgeois. (...) »⁸
(Strasbourgeois, 19 ans)
- 46 En comparant la représentation des autorités locales françaises d'une frontière ouverte et d'une coopération symétrique à celle des riverains de Kehl, l'enquêté cherche à nuancer la position officielle des institutions françaises. L'analyse des comparaisons produites par les enquêté.e.s permet d'identifier une représentation du franco-allemand ici entendu comme relation entre le côté français et le côté allemand de la frontière. Elle se détache alors du point de vue institutionnel pour proposer une

représentation s'appuyant sur le point de vue des habitant.e.s, insistant davantage sur la dissymétrie entre les deux côtés.

Saisir les comparaisons pour analyser les trajectoires des enquêté.e.s

- 47 Que ce soit dans le cas de Français.es qui s'insèrent sur le marché du travail allemand ou de personnes réfugiées qui passent d'un système national d'accueil à l'autre, les enquêté.e.s peuvent également évoluer dans des espaces franco-allemands. Cet aspect nous a amené.e.s à réfléchir aux liens entre les comparaisons et les trajectoires de ceux/celles qui les produisent.
- 48 Dans le cas d'Anaïs, jeune cadre française d'origine populaire travaillant en Allemagne, la comparaison entre les différentes maîtrises de la langue voisine a ainsi coïncidé avec un rejet de l'allemand jusqu'à ses vingt ans :
- « Le fait que les Français de la frontière doivent apprendre l'allemand mais que les Allemands, ils se font pas chier à apprendre le français et tout ça, enfin toutes ces injustices ... »⁹
- 49 L'analyse de l'entretien permet d'éclairer ce sentiment d'injustice à la lumière du contexte social de l'enquêtée. Derrière le rejet de l'allemand se joue ici non pas le rejet de l'Allemagne mais le rejet d'un héritage frontalier populaire dans lequel l'injonction à l'apprentissage de l'allemand est forte, mais permet tout au plus de se projeter dans des positions professionnelles subalternes (le père de l'enquêtée est cariste dans une usine allemande). À ce modèle de "frontalier dominé", l'enquêtée oppose un modèle de symétrie et d'aspiration pour l'international afin de justifier sa bifurcation vers le marché du travail allemand à partir du master.
- 50 Dans l'analyse des comparaisons, il faut ainsi éviter tout biais mécaniste qui associerait une représentation comparative (par exemple : on gagne mieux sa vie en Allemagne) et un choix de trajectoire concret (aller travailler en Allemagne). Pour cela, il est nécessaire de réinscrire le propos dans la trajectoire sociale antérieure de l'énonciateur, en bricolant avec d'autres méthodes des sciences sociales, comme la réalisation de portraits (Lahire, 2002) tel que le fait S. Iffrig, ou de récits biographiques (Bertaux, 2016) tel que le fait A. Bartel.

Interroger les comparaisons pour analyser la construction des politiques publiques

- 51 Les politiques publiques s'appuient de plus en plus sur des comparaisons internationales, inspirées des méthodes du *benchmarking* (Hassenteufel, 2005). Ces dernières donnent lieu à des publications qui ont le plus souvent une visée normative, ce qui amène le/la chercheur.e qui s'y confronte à se questionner sur la place à leur accorder dans son travail de recherche.
- 52 Ces publications peuvent être produites à différentes échelles (européenne, nationale, locale) par une grande diversité d'acteurs (organismes de statistique publique, administrations publiques, *think tanks* ou autres acteurs privés). Ainsi, pour questionner la place du modèle de formation allemand par apprentissage, S. Iffrig s'est appuyée sur différentes ressources écrites, telles que les documents produits avec les données

d'Eurostat par la Commission Européenne ou les rapports rédigés par des acteurs publics français¹⁰.

- 53 Si ces documents peuvent être utiles pour récolter des informations sur l'objet étudié, l'intérêt analytique des comparaisons qu'ils comportent est ailleurs. Ces comparaisons constituent avant tout des outils normatifs de classement et de légitimation pour les acteurs publics qui les utilisent. Afin d'analyser cette dimension, il est nécessaire de rendre compte des interdépendances entre pays comparés et échelles de comparaison (Hassenteufel, 2005) et des manières différenciées par lesquelles les données sont fabriquées (Lallement, 2005).
- 54 Pour cela, S. Iffrig s'intéresse aux comparaisons entre le système de formation par apprentissage français et allemand au regard de la sociologie de la construction des problèmes publics. Selon l'échelle d'action publique analysée, l'usage fait de la comparaison – qui repose sur un constat de meilleure efficacité du système allemand – diffère. À l'échelle de l'Union européenne, les rapports de *benchmarking* sont utilisés pour mettre en avant le modèle germanique afin de soutenir un modèle de formation basée sur l'alternance en entreprise plutôt que sur la formation scolaire. Au niveau national français, les rapports parlementaires posent la supériorité du modèle allemand, présenté à charge contre le modèle français, afin d'en légitimer la réforme, notamment avec la proposition d'un pacte national pour l'apprentissage, ayant pour objectif d'inclure davantage les partenaires sociaux et le service public pour l'emploi comme c'est le cas en Allemagne. À l'échelle régionale alsacienne, les acteurs locaux s'appuient en revanche sur le modèle allemand pour valoriser plus généralement l'apprentissage et encourager les jeunes vers cette filière (Iffrig, 2019).
- 55 Pour reprendre les termes de M. Lallement et J. Spurk, la comparaison constitue bien pour les acteurs qui l'utilisent – qu'ils soient chercheurs ou non – une « stratégie » (2003). Dans les exemples cités précédemment, la comparaison relève ainsi de la stratégie politique, qui se manifeste dans la manière de construire, publier et publiciser la comparaison.
- 56 En analysant les représentations, les trajectoires sociales et politiques publiques, nous avons montré que décortiquer le contexte qui amène les acteurs sociaux à formuler des comparaisons – notamment sur le franco-allemand – permet au/à la chercheur.e de produire un point de vue original et scientifique sur son objet. Si nous avons considéré dans cette partie le point de vue du/de la chercheur.e et celui des autres acteurs sociaux de manière parallèle, c'est surtout la démarche réflexive que nous avons illustrée tout au long de cette partie qui fait la spécificité du/de la chercheur.e. En s'interrogeant sur les points de vue et les contextes de production des comparaisons – les siennes ou celles des autres – le/la chercheur.e acquiert une légitimité scientifique qui l'amène à analyser l'ensemble des comparaisons au regard de leur inscription dans des structures sociales et historiques plus globales.

Conclusion : la transdisciplinarité comme outil réflexif et pratique

- 57 En réfléchissant de façon transdisciplinaire sur les raisons et les manières de faire des recherches comparatives internationales, et plus spécifiquement franco-allemandes, nous avons fait un parcours collectif qui nous a permis d'enrichir nos travaux de thèse

respectifs. Pour ce faire, nous nous sommes inspiré.e.s du concept de « bricolage comparatif » (Lallemand, 2005), qui nous a donné accès à des outils réflexifs et méthodologiques issus de plusieurs disciplines.

- 58 Le travail commun sur nos thèses a fait émerger la nécessité de reconsidérer la place de la variable nationale dans une comparaison internationale et de prendre en compte le positionnement du/de la comparateur.rice, qu'il/elle soit chercheur.e ou non. Le choix de faire une analyse comparative ou d'analyser scientifiquement des comparaisons ne se résume donc pas à une application d'injonctions extérieures. La comparaison constitue une méthode et un objet pertinent pour un travail de thèse, à condition d'en faire un usage réfléchi.
- 59 Dans la première partie de l'article, nous avons souligné l'importance de faire un usage réflexif de la variable nationale. Pour cela, nous nous sommes inspiré.e.s d'exemples tirés de nos thèses, appuyés sur la sociologie de la migration internationale et du champ de recherche des *refugee studies*. Nous avons montré la nécessité de pondérer le poids du national dans la construction de la comparaison. Tout en étant pertinente d'un point de vue scientifique de comparer deux États-nations, l'essentialisation du national constitue une limite inhérente et un obstacle épistémologique aux comparaisons internationales. Si ce constat fait consensus dans les SHS, il nous a amené.e.s à montrer des manières de nuancer la variable nationale en multipliant les variables d'explication. Dans les deux exemples ce processus passe par une prise en compte des acteurs : par ceux et celles, qui sont confronté.e.s au national après leur arrivée sur le territoire et par ceux et celles, qui représentent le national dans leur travail quotidien.
- 60 Dans la deuxième partie, nous avons montré que la mise en lumière des points de vue des producteur.rice.s de la comparaison, - qu'ils/elles soient chercheur.e.s ou enquêté.e.s - constitue un instrument de recherche puissant pour le/la chercheur.e. Comme tout phénomène social, la comparaison est ancrée dans les contextes sociaux et historiques. Rendre compte de ces contextes permet tout d'abord au/à la chercheur.e qui compare d'analyser son point de vue en le liant à son parcours personnel et à sa position dans le champ disciplinaire, et de rendre compte de ses effets produits sur la recherche. Cela permet ensuite de considérer les comparaisons internationales profanes comme véritables matériaux de recherche, grâce à une mise en relation entre la position (sociale, spatiale ou cognitive) et les propos de la personne qui compare.
- 61 *In fine*, ce parcours est le fruit d'un échange transdisciplinaire autour de l'utilisation de la comparaison internationale dans nos travaux de thèse : il résulte d'une mise en relation approfondie des points de vue disciplinaires sur la comparaison, et non d'une simple juxtaposition ou intersection de connaissances (Ramadier, 2004). Ceci nous a permis, à ce stade de notre travail collectif, de confronter les connaissances produites par les relations interdisciplinaires, de sorte à faire évoluer notre approche de la comparaison internationale.
- 62 Ce que nous proposons est une invitation à la réflexion transdisciplinaire. Celle-ci constitue une puissante clé de lecture du social qui enrichit la réflexion dans un travail de thèse. En nous inscrivant dans cette littérature prolifique sur la dimension épistémologique et méthodologique de la comparaison internationale, nous considérons qu'une piste de développement réside dans la réflexion transdisciplinaire basée sur des recherches concrètes et des terrains situés. Ce type de réflexion, ancrée dans l'idée du « bricolage », constitue une base au dialogue entre disciplines, et permet

de surmonter les frontières disciplinaires pour considérer ainsi la comparaison internationale comme une méthode et un objet enrichissant pour la recherche.

BIBLIOGRAPHY

- Authier, Jean-Yves, Vincent Baggioni, Bruno Cousin, Yanlel Fijalkow et Lydie Launay (dirs.) (2019) : *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris.
- Beck, Ulrich et Edgar Grande (2010) : Jenseits des methodologischen Nationalismus. Außereuropäische und europäische Variationen der Zweiten Moderne, *Soziale Welt*, 61, p. 187–216.
- Bennett, Colin J. (1991) : What Is Policy Convergence and What Causes It ?, *British Journal of Political Science*, 21.2, p. 215–233.
- Bertaux, Daniel (2016) : *Les récits de vie*. Paris.
- Bollinger Daniel et Geert Hofstede (1987) : *Les différences culturelles dans le management : comment chaque pays gère-t-il ses hommes ?*, Paris.
- Brubaker, Rogers et Jean-Pierre Bardos (1997) : *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris.
- Collet, Beate (2003) : Modes d'intégration nationale et mariage mixte en France et en Allemagne : à propos d'un processus de construction de comparaison internationale, in : Michel Lallement et Jan Spurk (dirs.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, p. 233–247.
- Demazière, Didier, Olivier Giraud et Michel Lallement (2013) : Introduction. Comparer. Options et inflexions d'une pratique de recherche. *Sociologie du Travail*, vol. 55 (n° 2), pp. 136-151.
- Detienne, Marcel (2009) : *Comparer l'incomparable*, Paris.
- Doise, Willem et Augusto Palmonari (1986) : *L'étude des représentations sociales*, Lonay.
- Doise, Willem, Alain Clémence, et Fabio Lorenzi-Cioldi. (1992) : *Représentations sociales et analyses de données*. Grenoble.
- Dupré, Michèle et al. (2003) : Introduction. Les comparaisons internationales : intérêt et actualité d'une stratégie de recherche, in : Michel Lallement et Jan Spurk (dirs.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, p. 7–18.
- Durkheim, Emile (2010) [1895] : *Les Règles de La Méthode Sociologique*, Paris.
- Espagne, Michel (1994) : Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle, *Genèses*, 17, p. 112–121.
- Espagne, Michel (2012) : La notion de transfert culturel. *Revue Sciences/Lettres [en ligne]*, 1.
- Festinger, Leon (1954) : A Theory of Social Comparison Processes. *Human Relations*, 7(2), 117-140.
- Fiddian-Qasmiyeh, Elena et al. (2014) : *The Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration Studies*, Oxford.

- Gazier, Bernard (2003) : La tension comparative In : Michel Lallement et Jan Spurk (dirs.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, p. 317-323.
- Giraud, Olivier (2004) : La comparaison comme opération de réduction de la complexité. Le cas de la formation professionnelle, *Revue internationale de politique comparée*, 3(11), 349-368.
- Goffman, Erving (1982) : The interaction order, *American Sociological Review*, 48, p. 1-17.
- Hamman, Philippe (2013) : *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*. Strasbourg.
- Hassenteufel, Patrick (2005) : De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques, *Revue française de science politique*, 1.55, p. 113-132.
- Herbert, Ulrich (2014) : Asylpolitik im Rauch der Brandsätze — der zeitgeschichtliche Kontext. In Luft, S. and Schimany, P. (eds.) *20 Jahre Asylkompromiss : Bilanz und Perspektiven*. Bielefeld, pp. 87-103.
- Iffrig, Sophie (2019) : L'apprentissage transfrontalier France/Allemagne, à l'aune de l'action publique locale alsacienne, *Formation emploi*, 2019/2 (n° 146), p. 149-168.
- Jacobs, Dirk et Andrea Rea (2007) : The End of National Models ? Integration Courses and Citizenship Trajectories in Europe, *International Journal of Multicultural Societies*, 9, p. 262-283.
- Jucquois, Guy et Christophe Vielle (2000) : *Le Comparatisme dans les sciences de l'homme : Approches pluridisciplinaires*, Louvain-la-Neuve.
- Julien, Élise (2005) : Le comparatisme en histoire, *Hypothèses*, 1(8), p. 191-201.
- Keck, Frédéric (2004) : *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, Paris.
- Labit, Anne et Jens Thoemmes (2003) : Vingt ans de comparaison France-Allemagne : de l'effet sociétal à l'analyse de l'articulation des régulations globales et locales, in : Michel Lallement et Jan Spurk (dirs.) *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, p. 23-38.
- Lallement, Michel et Jan Spurk (dirs.) (2003) : *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris.
- Lallement, Michel (2005) : Comparer, traduire, bricoler, in : Jean-Claude Barbier et Marie-Thérèse Letablier (dirs.), *Politiques sociales : enjeux méthodologique et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, New York, p. 169-190.
- Lahire, Bernard (2002) : *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris.
- Lahusen, Christian et Stephanie Schneider (2017) : *Asyl verwalten : zur bürokratischen Bearbeitung eines gesellschaftlichen Problems*, Bielefeld.
- Le Galès, Patrick (2019) : Pourquoi si peu de comparaison en sociologie urbaine ? In Jean-Yves Authier et al. (dirs.) *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris.
- Levi-Strauss, Claude (1962) : *La pensée sauvage*. Paris.
- Lipsky, Michael (1980) : *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*, New York.
- Françoise, Lorcerie (2014) : Intégration : La "refondation" enlisée, *Migrations Société*, 2014/5 (N° 155), p. 47-66.
- Lotman, Youri (1999) : *La sémiosphère*. Limoges
- Luhmann, Niklas (1978) : *Organisation und Entscheidung*, Opladen.

- Moscovici, Serge (1961) : *La psychanalyse, son image et son public*. Paris.
- Nordman, Daniel (1998) : *Frontières de France : de l'espace au territoire*. Paris.
- Paugam, Serge et Cécile Van de Velde (2012) : Le raisonnement comparatiste, in : Serge Paugam (dir.) *L'enquête sociologique*. Paris, p. 357-376.
- Probst, Johanna (2012) : *Instruire la demande d'asile : étude comparative du processus décisionnel au sein de l'administration allemande et française*. Thèse de doctorat, Strasbourg et Marburg (Université de Strasbourg).
- Ramadier, Thierry (2004) : Transdisciplinarity and its challenges : The case of urban studies, *Futures*, 36.4, p. 423-439.
- Scherr, Albert et Karin Scherschel (2019) : *Wer ist ein Flüchtling ? Grundlagen einer Soziologie der Zwangsmigration*, Göttingen.
- Scherr, Albert et Helen Breit (2019) : *Diskriminierung, Anerkennung und der Sinn für die eigene soziale Position : wie Diskriminierungserfahrungen Bildungsprozesse und Lebenschancen beeinflussen*, Weinheim.
- Scherschel, Karin (2016) : Citizenship by work ? Arbeitsmarktpolitik im Flüchtlingsschutz zwischen Öffnung und Selektion, *PROKLA. Zeitschrift für Kritische Sozialwissenschaft* 46(183), p. 245-265.
- Schiller, Nina Glick et Ayşe Çağlar (dirs.) (2011) : *Locating Migration : Rescaling Cities and Migrants*, Ithaca.
- Schlichte, Klaus (2010) : Flucht und Asyl - zur Genealogie eines Feldes, in :Margarete Misselwitz et Klaus Schlichte (dirs.), *Politik der Unentschiedenheit. Die internationale Politik und ihr Umgang mit Kriegsflüchtlingen*, Bielefeld, p. 23-38.
- Severin-Barboutie, Bettina (2010) : Entre idéal et réalité. L'histoire comparée face aux sources, *Les cahiers Irice*, (5)1, p. 75-86.
- Spire, Alexis (2008) : *Accueillir ou reconduire : Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris.
- Tietze, Nikola (2005) : La politique de la langue : entre intégration et reconnaissance de la différence. In Riva Kastoryano (dir.) *Les codes de la différence : Race, origine, religion, France, Allemagne, États-Unis*. Paris, p. 203-235.
- Valluy, Jérôme (2009) : *Rejet des exilés : le grand retournement du droit de l'asile*. Vulaines sur Seine.
- Wagner, Wolfgang, Karolina Hansen et Nicole Kronberger (2014) : Quantitative and Qualitative Research across Cultures and Languages : Cultural Metrics and their Application. *Integrative Psychological and Behavioral Science*, 48(4), p. 418-434.
- Werner, Michael et Bénédicte Zimmermann (dirs.) (2004) : *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris.
- Wimmer, Andreas et Nina Glick Shiller (2002) : Methodological nationalism and beyond : Nation-state building, migration and the Social Sciences, *Global Networks*, 2(4), p. 301-334.

NOTES

1. Sur la notion de filtre disciplinaire, voir Ramadier (2004 : 429).

2. Patrick Le Galès (2019 : 27) cite par exemple les travaux du géographe marxiste David Harvey pour qui le processus d'urbanisation capitaliste produit des formes urbaines reconnaissables et plutôt universelles, comme la ville industrielle ou financière.
 3. D'après le concept de *street-level bureaucrat* de Lipsky (1980).
 4. Nous considérons les catégories administratives comme des constructions sociales, ce qui explique que nous n'utilisons pas l'écriture inclusive pour ces dernières (par exemple, mineur non-accompagné, demandeur d'asile ou réfugié). Par souci de lisibilité, nous les incluons au texte sans guillemets.
 5. Voir Valluy (2009) pour la France et Herbert (2014) pour l'Allemagne.
 6. Deux d'entre nous ont suivi un parcours binational en sciences politiques entre Rennes et Eichstätt-Ingolstadt dès leur entrée dans les études supérieures, tandis qu'une autre a fait un master en études interculturelles entre Fribourg-en-Brisgau et Lyon.
 7. Bollinger et Hofstede (1987).
 8. Interrogé par K. Clementi pour sa thèse sur les représentations sociales de la frontière étatique franco-allemande.
 9. Interrogée par S. Iffrig pour sa thèse sur les apprenti.e.s transfrontaliers.
 10. Avec par exemple le Rapport de la Commission Européenne, 2015, *Apprentissage et formation en milieu professionnel hautement performants : 20 principes directeurs*, 83p. ou encore le Rapport du Sénat n°719, 2015, rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales sur le système d'apprentissage en Allemagne et en Autriche.
-

ABSTRACTS

Doctorant.e.s en SHS, travaillant sur des questions franco-allemandes, nous proposons ici une approche réflexive et critique de la comparaison, appuyée sur la transdisciplinarité. En partant d'exemples tirés de nos travaux respectifs, cet article fait état de nos réflexions collectives sur l'utilisation de l'approche comparative dans nos recherches doctorales en montrant les atouts du partage de savoirs et d'instruments méthodologiques entre nos disciplines : la sociologie, l'histoire, la science politique et la psychologie. Nous retenons deux dimensions centrales que nous proposons de développer ici. En considérant la comparaison comme une méthode, nous nous questionnons d'abord sur la place de la variable nationale dans la construction d'une recherche comparative franco-allemande. Ensuite, en considérant cette fois la comparaison comme un objet d'étude en elle-même, nous montrons l'importance de la contextualisation des points de vue de celui/celle qui compare, qu'il/elle soit chercheur.e ou profane.

Der vorliegende Artikel ist das Ergebnis einer transdisziplinären Diskussion zwischen DoktorandInnen der Soziologie, Geschichte, Politikwissenschaft und Psychologie. Auf der Grundlage eines kollektiven Ansatzes und ausgehend von empirischen Beispielen aus den jeweiligen Doktorarbeiten wird der Umgang mit dem deutsch-französischen Vergleich kritisch hinterfragt. Der Artikel zeigt, dass der Austausch von Wissen und methodischen Werkzeugen zwischen den Disziplinen Vorzüge bietet, um sich dem deutsch-französischen Vergleich sowohl als Methode als auch als Forschungsobjekt zu nähern. Die Verwendung des komparativen Vorgehens als Methode rückt die nationale Variable ins Zentrum der Betrachtung. Wenn der Vergleich selbst zum Forschungsobjekt wird, dann wird der/die Forschende zu einer

Selbstpositionierung und zum reflexiven Umgang mit weiteren Vergleichsperspektiven aufgefordert.

INDEX

Mots-clés: comparaison internationale, franco-allemand, transdisciplinarité, méthodologie

Schlüsselwörter: Internationaler Vergleich, deutsch-französisch, Transdisziplinarität, Methodologie

AUTHORS

ANJA BARTEL

Doctorante en sociologie, Laboratoire Dynamiques européennes (DynamE- UMR 7367), Université de Strasbourg ; affiliée à l'Institut Convergences Migrations, Paris

KEVIN CLEMENTI

Doctorant en psychologie, Laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe (SAGE - UMR 7363), Université de Strasbourg

HANNES KÄCKMEISTER

Doctorant en science politique, Laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe (SAGE - UMR 7363), Université de Strasbourg

AMÉLIE KRATZ

Doctorante en sociologie, Laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe (SAGE - UMR 7363), Université de Strasbourg

SOPHIE IFFRIG

Doctorante en sociologie, Laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe (SAGE - UMR 7363), Université de Strasbourg